



## PROCÉDURE À SUIVRE POUR DÉPOSER UN GRIEF CONTRE UN CHIEN

Si vous désirez déposer un grief contre un chien, vous devez remplir le *Formulaire officiel de grief* ci-joint et le remettre au directeur de l'événement du club organisateur avant la fin de l'événement.

Sur réception du formulaire dûment rempli et de la caution (voir FRAIS ci-dessous), le club doit tenir une audience. Le club doit ensuite rendre une décision et transmettre immédiatement la décision par écrit au Comité de discipline du Club Canin Canadien. Le Comité de discipline peut alors agir de la façon qu'il juge appropriée, pourvu qu'aucun appel n'ait été interjeté auprès du CCC dans les dix jours suivant la décision du club (voir FRAIS ci-dessous). Veuillez noter que le fait que le club n'a pas accueilli un grief ne limite en rien le droit du Comité de discipline de prendre les mesures qu'il juge appropriées. Veuillez consulter le livre de règlements pertinent pour de plus amples renseignements concernant la procédure d'audience.

### FRAIS

	Membre	Non-Membre
Grief contre un chien	200,00 \$ plus taxes applicables	300,00 \$ plus taxes applicables
Appel d'une décision concernant un grief auprès du Comité de discipline	200,00 \$ plus taxes applicables	300,00 \$ plus taxes applicables

Les frais doivent être payés en dollars canadiens. Les chèques ou mandats escomptés ne seront pas acceptés.

Si vous avez des questions concernant la procédure à suivre, veuillez communiquer avec la Division de la réglementation pendant les heures normales d'ouverture, soit de 9 h 00 à 17 h 00, du lundi au vendredi.

### Prière d'adresser toute correspondance à :

Le Club Canin Canadien  
 À l'attention de la Division de la réglementation  
 200 Ronson Drive, bureau 400  
 Etobicoke (Ontario) M9W 5Z9

**FORMULAIRE OFFICIEL DE GRIEF CONTRE UN CHIEN**

(Expositions et concours)

Le présent formulaire doit être utilisé dans le cas d'un grief contre un chien. Le grief sera traité conformément aux règlements pertinents du CCC régissant l'événement dont il est question. Le formulaire doit être accompagné de la caution appropriée (membres du CCC 200,00 \$ plus taxes applicables et non-membres 300,00 \$ plus taxes applicables).

Livre de règlements pertinent du CCC \_\_\_\_\_  
Indiquer le chapitre, l'article et le livre de règlements pertinent

PLAIGNANT/PLAIGNANTE

\_\_\_\_\_ Nom

\_\_\_\_\_ Adresse postale complète, adresse électronique et numéro de téléphone

Nom enregistré et numéro du chien et numéro de catalogue \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom et adresse du propriétaire du chien \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nature du grief (annexer une feuille supplémentaire au besoin) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom du club \_\_\_\_\_

Date de l'exposition/concours/épreuve \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Signature du plaignant ou de la plaignante

\_\_\_\_\_ Signature du propriétaire du chien ou du présentateur

Le grief a été remis au \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Titre de l'officiel du club Date

\_\_\_\_\_ Nom de l'officiel du club (en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_ Signature de l'officiel du club